



Faites de vos actifs un vrai levier de rentabilité

A chaque fin d'exercice comptable, les entreprises sont dans l'obligation de remplir un inventaire de leurs actifs afin de déterminer la valeur de leurs capitaux propres. Cette tâche peut paraître fastidieuse et très complexe. Il est difficile pour les entreprises de retranscrire consciencieusement l'exactitude de tous ses actifs. Pourtant un inventaire d'actifs pointilleux peut s'avérer être un véritable levier de rentabilité. C'est pourquoi de plus en plus d'entreprises font appel à un spécialiste extérieur comme la société Highlands Conseil.

Highlands Conseil a été fondée en 1993 par Arnaud Le Febvre, qui en reste le dirigeant actuel, secondé désormais par son fils Sébastien. L'entreprise s'est créée sur un constat simple. Il existait une différence significative entre la comptabilité d'une entreprise et la réalité physique. Cet écart avait un impact sur les assiettes des taxes professionnelles et foncières, et une conséquence directe sur le montant des taxes. Par la suite, des normes comptables (IAS et IFRS) ont obligées les entreprises à déclarer un reflet strict de la réalité physique de leurs immobilisations dans leur comptabilité.

Aujourd'hui, l'ambition d'Highlands Conseil reste inchangée. Fournir à ses clients une image fidèle de la réalité de leurs investissements dans leur comptabilité. Depuis presque 30 ans, l'entreprise évolue en fonction des nouvelles réglementations pour assurer un service en parfaite adéquation avec la législation. Pour cela, elle s'entoure d'experts dans divers domaines avec un personnel recruté sur la base d'un haut niveau d'étude.

La société s'impose comme un véritable partenaire de confiance pour ses clients. Elle les accompagne quotidiennement dans toutes les étapes de la gestion des immobilisations. En effet, les actifs d'une entreprise évoluent quotidiennement (réagencement d'un bâtiment, évolution technologique, remplacement de mobilier...). Il est donc nécessaire d'adopter une posture agile afin d'être réactif aux nouveaux enjeux et proposer une solution des plus complètes.

Afin de refléter une image stricte et

précise de la réalité physique, Highlands Conseil a mis en place des procédures spécifiques. Elle réalise un inventaire exhaustif des actifs de ses clients non pas par échantillonnage mais en traitant l'intégralité des lignes d'immobilisation. Elle tire également profit des nouvelles technologies pour améliorer sa méthodologie. Les équipes Highlands ont été les premières à adopter la prise d'inventaire photographique en complément. Au terme de l'étape d'inventaire, Highlands Conseil va rapprocher l'ensemble de vos éléments comptables d'immobilisations, afin d'en étudier la réalité physique, avec 3 objectifs principaux. Tout d'abord celui de l'Apurement et enrichissement des fichiers comptables, puis une analyse minutieuse des agencements liés aux bâtiments et enfin mettre en lumière le reflet de l'actif brut et net de l'entreprise (transparence fiscale et comptable).

L'inventaire d'actifs, une source de rentabilité insoupçonnée

Cet inventaire d'actifs est obligatoire pour toute entreprise. Les états financiers de l'entreprise doivent refléter le patrimoine réel de celle-ci et être en adéquation avec les réglementations comptables (IAS/IFRS, SOX, LSF, audit interne, M21, etc.). Chaque année, il est donc nécessaire de vérifier l'existence des éléments d'actifs et de passifs et de s'assurer de leur valeur.

Néanmoins, cette procédure obligatoire est bien souvent perçue comme une obligation très contraignante pour les entreprises. Il est en effet difficile d'identifier les données à répertorier et de différencier les immobilisations et les charges. De plus, les services comptables se heurtent parfois au

manque d'informations historiques et à la difficulté de communication entre les services. Tout cela entraîne donc une charge de travail considérable (pas toujours quantifiable en amont) nécessitant une expertise particulière et qui ne peut parfois pas être assumée en interne par l'entreprise.

Pourtant, cela peut devenir un levier de rentabilité non négligeable, lorsque l'on réussit à optimiser sa gestion d'actifs. En confiant cette tâche à Highlands Conseil, les entreprises bénéficient d'un inventaire précis localisé et rapproché comptablement de l'actif immobilisé. Elles peuvent également connaître l'état de fonctionnement de leur actif immobilisé et consacrer plus de temps à la mise en place d'actions sur les actifs ayant le plus de valeur. Enfin, cela permet d'établir plus justement les budgets d'investissement de renouvellement.

Confier l'inventaire de vos actifs à un spécialiste extérieur permet également de rassurer les commissaires aux comptes ainsi que l'administration fiscale. D'autant plus qu'il en va de la responsabilité des dirigeants et des commissaires aux comptes de déclarer une valeur précise de ces actifs.

L'entreprise collabore avec des clients de domaines très variés. Elle s'est cependant fortement spécialisée dans les domaines de la grande distribution, de l'industrie et des institutions. Bien entendu, elle continue de développer son expertise notamment pour les secteurs de l'hôtellerie ainsi que des communes, départements, régions et métropoles. Ses clients font appel à Highlands Conseil afin de restituer une image fidèle de leur situation lors de leur inventaire d'actifs annuel.

Informations **ENTREPRISE**

Une autre lecture de l'économie - n°173

**Développeur
informatique**

Un profil
très convoité

LegalTech

En-quoi font-elles
la différence
pour les entreprises ?

Santé

Sa réinvention
par le digital

Nos **ZOOMS** sur
les entreprises
à suivre...



ANSSI

Le va-tout cybersécurité de l'État français